



## Les grands titres:

- A Washington, Ban Ki-moon appelle à lutter contre l'extrémisme violent
- L'ONU en photos : photographe Ebola, « l'ennemi invisible »
- L'OMS appelle à investir davantage dans la lutte contre les maladies tropicales négligées
- Tanzanie : l'ONU condamne la mutilation et le meurtre d'un bébé albinos âgé d'un an
- Ukraine : le PAM accroît son aide alimentaire aux déplacés pris au piège des combats
- Syrie : l'ONU demande la libération des personnes détenues sans justification
- Haïti : un expert des droits de l'homme de l'ONU annonce sa visite dans le pays
- Un nouveau logiciel de la FAO permet de sauver les requins grâce à leurs nageoires
- Ban Ki-moon appelle la communauté internationale à finaliser le processus de décolonisation

## **A Washington, Ban Ki-moon appelle à lutter contre l'extrémisme violent**



**19 février** - A l'occasion d'un sommet sur la lutte contre l'extrémisme violent organisé à Washington par le gouvernement américain, le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a appelé jeudi à lutter contre cette menace mondiale via une approche globale et multidimensionnelle.

« Ne nous y trompons pas : l'émergence d'une nouvelle génération de groupes terroristes transnationaux, y compris Daech [l'Etat islamique d'Iraq et du Levant (EEIL)] et Boko Haram, est une grave menace pour la paix et la sécurité internationales », a déclaré le chef

de l'ONU dans une série de remarques prononcées lors de l'évènement, en présence notamment du Secrétaire d'Etat des Etats-Unis, John Kerry.

« Ces extrémistes poursuivent une stratégie délibérément conçue pour choquer par l'horreur, en utilisant des décapitations, des immolations et des 'snuff movies' pour polariser, terroriser, provoquer et nous diviser », a-t-il ajouté.

Le Secrétaire général a précisé que si les victimes de tels actes sont dans l'ensemble très diverses, la grande majorité d'entre elles sont des Musulmans.

« Les femmes et les filles sont soumises aux abus les plus effroyables et systématiques – le viol, l'enlèvement, le mariage forcé, l'esclavage sexuel et d'autres horreurs indicibles », a déploré M. Ban, soulignant qu'aucune cause, quelle qu'elle soit, ne saurait justifier de tels crimes.

Partant de ces constats, le Secrétaire général a défini quatre impératifs devant guider les efforts communs pour lutter contre ce fléau : s'attaquer aux racines de l'extrémisme violent et rechercher les motivations de ses auteurs ; inscrire la lutte contre l'extrémisme dans une dynamique de promotion des droits de l'homme ; concevoir collectivement une stratégie globale, à l'échelle mondiale ; et adopter une approche multidimensionnelle.



« Les missiles peuvent tuer les terroristes. Mais la bonne gouvernance tue le terrorisme », a déclaré le Secrétaire général pour illustrer son dernier point.

En conclusion, M. Ban a annoncé que le système des Nations Unies était prêt à travailler à l'élaboration d'un « plan d'action multipartite et global » pour mettre fin à l'extrémisme violent, plan qui sera présenté à l'ensemble des Etats membres de l'Assemblée générale de l'ONU dans le courant de l'année.

## L'ONU en photos : photographe Ebola, « l'ennemi invisible »



**19 février** - L'ennemi était invisible, voici comment la photographe des Nations Unies Martine Perret décrit Ebola, le virus mortel qui a déjà tué environ 9.000 personnes en Afrique de l'Ouest.

En décembre dernier, Mme Perret, qui a travaillé dans plusieurs missions de maintien de la paix des Nations Unies à travers le monde, a rejoint la première mission sanitaire de l'ONU, la Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre Ebola (MINUAUCE), afin de documenter les effets de l'épidémie sur des millions de gens au Libéria, en Guinée, et en Sierra Leone, ainsi que les efforts internationaux pour la combattre.

Elle raconte son expérience en commentant un montage photos produit par la Radio des Nations Unies.

## L'OMS appelle à investir davantage dans la lutte contre les maladies tropicales négligées



Une fillette dans l'état de Kaduna, au Nigeria, transporte de l'eau d'une rivière infestée de mouches porteuses du virus de l'onchocercose, la "cécité des rivières".

Photo: IRIN/Kate Holt

**19 février** - L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a appelé jeudi les pays touchés à investir davantage en faveur de la lutte contre 17 maladies tropicales négligées afin d'améliorer la santé et le sort de plus de 1,5 milliard de personnes.

Cet investissement représenterait à peine 0,1% des dépenses nationales actuelles consacrées à la santé dans les pays à revenu faible ou intermédiaire touchés pour la période 2015-2030, a précisé l'OMS dans un nouveau rapport.

Les maladies tropicales négligées, qui sévissent en particulier dans les populations défavorisées, peuvent entraîner la cécité, des préjudices esthétiques, des handicaps irréversibles voire le décès, rappelle ce rapport intitulé « Investir pour réduire l'impact mondial des maladies tropicales négligées ».

Selon la Directrice générale de l'OMS, le Dr Margaret Chan, « une augmentation des investissements de la part des gouvernements nationaux peut permettre de soulager la misère humaine, de répartir plus équitablement les profits et de libérer les masses condamnées depuis longtemps à la pauvreté ».

Des progrès ont été accomplis ces dernières années, principalement grâce à l'élargissement des interventions de lutte en faveur des plus pauvres. En 2012, par exemple, 800 millions de personnes ont bénéficié d'un traitement pour au moins une maladie tropicale négligée. En 2014, 126 cas de dracunculose (maladie du ver de Guinée) seulement ont été notifiés, contre près de 1800 en 2010 et 3,5 millions au milieu des années 1980. Si les efforts et les investissements se poursuivent, cette maladie pourra être éradiquée.

Le rapport souligne que les pays doivent prendre des engagements budgétaires fermes et durables s'ils veulent atteindre les cibles fixées par l'OMS et progresser plus vite.

Les auteurs du rapport estiment qu'un investissement annuel de 2,9 milliards de dollars jusqu'en 2020 est nécessaire pour atteindre les objectifs fixés. Pour les dix années suivantes (2021-2030), les investissements nécessaires tomberont à 1,6

milliard par an. Les investissements annuels continueront à baisser au fur et à mesure que les maladies reculeront ou seront éliminées.

L'investissement total est donc de 34 milliards de dollars sur 16 ans, compte non tenu des dons de médicaments et des autres contributions en nature.

Face au changement climatique, les pays doivent être mieux armés pour anticiper et relever les nouveaux défis en termes d'écologie et de gestion des vecteurs. Les maladies transmises par les insectes se propagent en raison d'une urbanisation rapide et anarchique, des mouvements de population et des modifications de l'environnement. Ainsi, la dengue sévit désormais dans plus de 150 pays.

« Certaines des maladies tropicales négligées ne sont plus exclusivement tropicales », dit le Directeur du Département Lutte contre les maladies tropicales négligées de l'OMS, le Dr Dirk Engels. « Le potentiel de propagation est un argument solide de plus pour consentir les investissements nécessaires – tout en mettant l'accent sur la recherche-développement – afin de maîtriser l'ensemble de ces maladies et d'en éliminer le plus possible le plus vite possible ».

## Tanzanie : l'ONU condamne la mutilation et le meurtre d'un bébé albinos âgé d'un an



Une femme albino de Tanzanie qui a été violemment assaillie en raison des rumeurs qui couraient sur ses supposés pouvoirs magiques. Photo: UNTV

**19 février** - Le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Zeid Ra'ad Al Hussein, a fermement condamné jeudi la mutilation et le meurtre d'un bébé albinos âgé d'un an en Tanzanie et a appelé les autorités à enquêter rapidement sur ce crime.

« Je condamne la mutilation et l'assassinat horrible de Yohana Bahati, un bébé âgé d'un an atteint d'albinisme, dans le nord de la Tanzanie », a dit M. Zeid dans un commentaire adressé à la presse.

Yohana Bahati a été enlevé dimanche à son domicile par cinq hommes non identifiés armés de machettes et sa mère a été grièvement blessée. Le corps du bébé a été retrouvé mardi 17 février, les bras et les jambes coupés.

Les attaques contre les personnes atteintes d'albinisme, qui sont souvent motivées par l'utilisation de parties du corps à des fins rituelles, ont coûté la vie à au moins 75 personnes en Tanzanie depuis 2000 et semblent être en hausse, avec au moins trois incidents au cours des deux derniers mois.

« La violence et la discrimination contre les personnes atteintes d'albinisme doivent cesser. J'appelle les autorités tanzaniennes à enquêter rapidement et à poursuivre les auteurs de ce crime terrible et à renforcer les mesures de protection pour les personnes atteintes d'albinisme, particulièrement à l'approche des élections générales dans le pays », a déclaré le Haut-Commissaire.

Selon la presse, fin de décembre, une fillette de 4 ans a été enlevée dans la région voisine de Mwanza, en Tanzanie, et reste introuvable, malgré une forte récompense offerte à qui permettra de la retrouver.

## Ukraine : le PAM accroît son aide alimentaire aux déplacés pris au piège des combats



**19 février** - Le Programme alimentaire mondial (PAM) a annoncé jeudi avoir intensifié son opération d'urgence dans l'est de l'Ukraine, afin de nourrir près de 190.000 personnes vulnérables, déplacées ou prises au piège par les combats.

Le PAM a aussi constitué des stocks de nourriture près des zones de conflit en prévision de futures vagues de déplacements de populations, et à destination des personnes affectées par les violences.

« La situation humanitaire s'est détériorée ces derniers mois à Donetsk et à Louhansk. Des personnes fuient leurs maisons et se réfugient chez des membres de leur famille, dans des abris, des appartements de location, et même dans des wagons ferroviaires », a déclaré le Directeur régional adjoint du PAM pour le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord, l'Europe de l'Est et l'Asie centrale, Carlo Scaramella.

« Dans les zones où les combats font toujours rage, la situation est encore plus précaire, et les civils n'ont pas accès à des marchés opérationnels ou à des réserves de nourriture », a-t-il ajouté.

Au cours des prochains mois, le PAM va intensifier son assistance alimentaire. Cette assistance comprendra une distribution unique de denrées achetées sur place, afin de subvenir aux besoins alimentaires urgents de plus de 110.000 personnes dans des zones en grande partie assiégées où l'accès est limité et où les stocks de nourriture ont diminué.

Les rations incluront des denrées de bases telles que du riz, de l'huile végétale, des pâtes, de la farine de blé, ainsi que des aliments en conserve. Dans les zones relativement stables, dotées de marchés fonctionnels, et qui accueillent de nombreuses familles déplacées, le PAM procèdera à trois distributions de coupons alimentaires à près de 80.000 personnes parmi les plus vulnérables, en particulier les personnes âgées et les femmes chefs de famille.

Le PAM utilise les bons alimentaires lorsque de la nourriture est disponible sur les marchés, mais que les populations n'ont pas les moyens de l'acheter. Ces bons permettent aussi d'injecter de l'argent dans les économies locales des communautés hôtes – qui souffrent généralement de la présence de personnes déplacées venues d'autres régions.

On estime que plus d'un million de personnes ont été déplacées en Ukraine depuis le début de la crise. Nombre d'entre elles ont épuisé toutes leurs économies, et sont sans emploi.

Le prix des aliments a aussi augmenté de manière drastique dans l'est du pays. Une étude récente a ainsi montré que les prix, dans la région, avaient augmenté de 30% pour des produits tels que le pain et le lait, et de 70 à 80% pour la viande et le fromage (par rapport à la même période l'année dernière).

## Syrie : l'ONU demande la libération des personnes détenues sans justification



**19 février** - Le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Zeid Ra'ad Al Hussein, a exhorté jeudi les autorités syriennes à libérer toutes les personnes détenues sans respect des garanties judiciaires par les forces gouvernementales et milices affiliées, pour certaines depuis des années.

Selon le chef des droits de l'homme de l'ONU, les militants, les avocats, le personnel médical et les défenseurs des droits de l'homme ont été particulièrement visés par les détentions depuis le début du conflit.

« Les estimations du nombre de personnes détenues à un moment donné ou à un autre en Syrie dans des lieux de détention du gouvernement ou du renseignement, depuis les premières manifestations à Deraa en mars 2011, vont de dizaines de milliers de personnes à des centaines de milliers », a déclaré le Haut-Commissaire dans un communiqué de presse rendu public à Genève, ajoutant que les forces de sécurité sont connues pour détenir des individus aux points de contrôle, lors de raids, d'incursions militaires ou lorsqu'ils se rendent dans des services publics pour des raisons administratives.

« Dans de nombreux cas, ces personnes sont détenues au secret pendant des semaines, voire des mois, en particulier par les branches de la sécurité politique, de la sécurité d'Etat, de la sécurité militaire et du renseignement de l'armée de l'air », a déploré le chef des droits de l'homme de l'ONU, ajoutant que des milices affiliées aux forces gouvernementales se livraient également à ces pratiques.

Selon lui, cette situation est d'autant plus inquiétante que de nombreux rapports de l'ONU font état de tortures, de mauvais traitements et de terribles conditions de détention dans les prisons et dans les hôpitaux militaires.

« De récents entretiens avec d'anciens détenus dépeignent une situation sinistre dans la branche de la sécurité politique, où ils seraient gardés dans des cellules ne mesurant pas plus de 6 mètres sur 7 et pouvant abriter jusqu'à 55 détenus, en l'absence de nourriture ou de soins médicaux appropriés », a ajouté le Haut-Commissaire. « Ils décrivent l'utilisation de salles et d'équipements de torture ainsi que l'extrême cruauté de leurs interrogateurs ».

Aussi, M. Zeid a-t-il appelé le gouvernement syrien « à relâcher immédiatement toutes les personnes emprisonnées pour avoir exprimé pacifiquement leurs opinions » et à garantir le respect des droits des détenus.

## **Haïti : un expert des droits de l'homme de l'ONU annonce sa visite dans le pays**



**19 février** - L'Expert indépendant des Nations Unies sur la situation des droits de l'homme en Haïti, Gustavo Gallón, a annoncé jeudi qu'il se rendra dans le pays du 22 février au 3 mars 2015 afin d'évaluer la situation des droits de l'homme et en particulier les droits civils et politiques.

Cette annonce fait suite à la précédente visite d'une semaine de M. Gallón dans l'île des Caraïbes en juillet 2014, à l'occasion de laquelle l'Expert indépendant avait formulé un certain nombre de recommandations aux autorités haïtiennes, s'agissant notamment du renforcement de l'état de droit et de la lutte contre les inégalités.

« Le contexte pré-électoral actuel mérite une attention particulière, et je voudrais m'informer davantage de la situation directement sur le terrain », a annoncé M. Gallón dans un communiqué de presse rendu public par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH).

« Comme lors de mes deux missions précédentes, je vais me concentrer sur cinq priorités, à savoir, l'inégalité sociale, la situation des personnes privées de liberté, l'état de droit, les violations des droits humains commises dans le passé, et l'impact des catastrophes sur les droits de l'homme, le tout dans un nouveau contexte politique », a déclaré l'Expert nommé par le Conseil des droits de l'homme des Nations unies pour analyser et conseiller sur la situation des droits de l'homme en Haïti.

Au cours de sa mission, M. Gallón rencontrera les autorités haïtiennes, le corps diplomatique, des responsables de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH), des agences de l'ONU, des défenseurs des droits de l'homme et des organisations de la société civile.

L'Expert indépendant tiendra une conférence de presse le 3 mars 2015, dans la salle de conférence de la base logistique de la MINUSTAH, afin de présenter les observations préliminaires de sa visite. M. Gallón présentera par la suite son rapport au Conseil des droits de l'homme à Genève, le 24 mars prochain.



## Un nouveau logiciel de la FAO permet de sauver les requins grâce à leurs nageoires



**19 février** - Les requins peuvent désormais se mouvoir plus sereinement dans les océans et les mers grâce à un nouveau logiciel élaboré par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour l'identification rapide des différentes espèces en fonction de leurs nageoires.

Le nouveau logiciel appelé « iSharkFin » sert à protéger les espèces de requins menacées et à lutter contre le commerce illégal des ailerons de requin. Il constitue un outil pratique pour les douaniers et les inspecteurs sur les marchés de poissons ainsi que pour les pêcheurs qui répugnent à capturer les espèces protégées, indique Mme Monica Barone, qui a dirigé l'équipe du Département des pêches et de l'aquaculture de la FAO chargée du développement du logiciel.

Les estimations sur le nombre de requins tués varient énormément. Une nouvelle étude suggère un chiffre probablement supérieur à 73 millions, soit plus de 6% du stock total chaque année. Ce nombre dépasse le taux considéré comme soutenable pour une espèce peu prolifique et qui tarde à arriver à maturité.

Le travail sur le projet de logiciel a débuté en 2013, après que cinq espèces de requins ont été ajoutées à l'annexe de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES). Le logiciel a été développé par la FAO en collaboration avec l'Université de Vigo en Espagne.

Le système est basé sur des techniques d'apprentissage automatique et offre une expertise aux inspecteurs portuaires, aux agents des douanes, aux inspecteurs des marchés et aux commerçants de poissons qui n'ont pas la formation requise en taxonomie.

Une fois la photo du requin téléchargée, l'utilisateur choisit quelques caractéristiques de la forme de la nageoire et identifie un certain nombre d'autres caractéristiques. Un algorithme compare alors les informations aux données insérées dans la banque de mémoire et permet ainsi l'identification de l'espèce du requin. Le processus prend environ cinq minutes.

Jusqu'à présent, iSharkFin peut identifier 35 espèces de requins en fonction de leur nageoire dorsale respective (il s'agit de la nageoire emblématique située au sommet de la colonne vertébrale du requin) et de sept nageoires pectorales inférieures.

Plusieurs types de nageoires ont été répertoriés dans le cadre du commerce international. D'autres types seront ajoutés dans la banque de données au fur et à mesure, mais vu que certaines espèces deviennent assez rares, il faut un certain temps pour recueillir un ensemble de données suffisamment complètes.

## Ban Ki-moon appelle la communauté internationale à finaliser le processus de décolonisation



La salle du Conseil de tutelle au siège de l'ONU à New York. Photo: ONU

**19 février** - Alors que 2015 marque le cinquantième anniversaire de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a appelé jeudi à finaliser le processus de décolonisation, dont l'accompagnement figure parmi les mandats historiques de l'Organisation.

« Le succès de nos efforts continue de dépendre de la volonté politique de toutes les parties concernées », a déclaré M. Ban dans un discours prononcé à l'ouverture de la session annuelle du « Comité spécial des Vingt-Quatre », le surnom donné au Comité spécial des Nations Unies chargé d'étudier la situation concernant l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.

« Tout au long de l'année 2014, le Comité a entrepris des initiatives importantes pour poursuivre ses travaux sur la décolonisation », a poursuivi le chef de l'ONU, se félicitant notamment de la Mission dépêchée par le Comité en mars 2014 dans l'un des Territoires non autonomes inscrits au processus de décolonisation de l'ONU, la Nouvelle-Calédonie, qui dépend de la Puissance administrante française.

On dénombre à l'heure actuelle 17 Territoires non autonomes à travers le monde relevant de la compétence du Comité spécial des Vingt-Quatre : le Sahara occidental, Anguilla, les Bermudes, les Îles Caïmans, les Îles Falkland (Malvinas), les Îles Turques-et-Caïques, les Îles Vierges américaines, les Îles Vierges britanniques, Montserrat, Sainte-Hélène, Gibraltar, Guam, la Nouvelle-Calédonie, les Îles Pitcairn, la Polynésie française, les Samoa américaines et Tokélaou.

Ces 17 Territoires non autonomes dépendent de quatre Puissances administrantes au total : le Royaume-Uni, les Etats-Unis, la France et la Nouvelle-Zélande.

« Les cycles de dialogues qui ont été lancés en 2013 entre le Bureau du Comité et chacune des quatre Puissances administrantes, ainsi que diverses autres parties prenantes, ont été reconduits avec succès l'an dernier », a également salué M. Ban, notant avec satisfaction le climat de coopération fructueux instauré entre le Comité, les Puissances administrantes et les Territoires non autonomes.

« Saisissons cet élan positif et plaçons la décolonisation au sommet de l'ordre du jour », a déclaré le Secrétaire général, tout en renouvelant son soutien au Comité spécial de la décolonisation

Rappelant les principes de la Charte des Nations Unies, M. Ban a appelé la communauté internationale à se saisir de la question du droit des peuples à l'autodétermination afin de trouver les moyens de mener à son terme le processus de décolonisation.